



## Exécutions extrajudiciaires sommaires, tortures, prisons secrètes: le général irakien Mehdi al-Gharawi sur la sellette

Par [Gilles Munier](#)

Mondialisation.ca, 13 juin 2013

[france-irak-actualite.com](http://france-irak-actualite.com)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [IRAK](#)

Le général « *chiite* » Mehdi Sabih al-Gharawi fait de nouveau parler de lui dans le domaine où il excelle : les exécutions extrajudiciaires sommaires et la torture(1). Les corps de quatre hommes et d'un jeune garçon ont été retrouvés putréfiés, bras attachés dans le dos, à quelques kilomètres de Mustantiq, bourgade au sud de Mossoul dont ils étaient originaires. Les victimes sont Karam Ahmer Mahmud, 15 ans; ses deux oncles, Salim Mahmud Salim, 20 ans, et Ahmed Mahmud Salim, 30, et ses deux cousins, Shaqer Shahatha Humathi, 21 ans, et Ahmed Mahmoud Hassan, 33 ans. Des douilles de mitrailleuses PKC ont été trouvées près d'eux.

Selon des témoins, les victimes ont été arrêtées le 3 mai 2013 avec d'autres villageois, dont des enfants de 12 à 14 ans., par la Brigade « *Ceinture de Ninive* » que commande justement le général al-Gharawi. Un habitant, arrêté en même temps qu'eux, a déclaré que les policiers « *insultaient l'islam sunnite et maudissaient Omar* », compagnon du Prophète Muhammad, troisième calife, signe de leur appartenance à une organisation extrémiste chiite pro-iranienne.

Les familles des victimes ont eu des difficultés pour transporter les corps vers un hôpital de Mossoul pour les faire autopsier. Au check point « *Scorpion* » -sans doute tenu par la brigade du même nom - les policiers ont inspecté les ambulances et dit qu'ils ne passeraient que s'ils déclaraient que les villageois avaient été tués par des terroristes. Ce n'est qu'après deux heures de discussions, l'intervention du cheikh de leur village et du gouvernorat de Mossoul, qu'ils ont pu poursuivre leur route.

Le nom de Mehdi Sabih al-Gharawi, responsable de ces abominations, est apparu dans les médias en 2005 lors de la bataille de Fallujah. Selon un rapport du *Tribunal de Bruxelles*, le général avait livré un prisonnier aux forces américaines portant des marques de torture. Les charges portées contre lui s'étant révélées fausses, les autorités l'avaient libéré après avoir déclaré qu'une cinquantaine de personnes avaient également été torturées comme lui(2).

Le général al-Gharawi avait finalement été radié de la police fédérale pour avoir torturé des prisonniers détenus dans des prisons secrètes. Selon *WikiLeaks*, un mandat d'arrêt délivré contre lui en 2007 a été bloqué par le Premier ministre Nouri al-Maliki, l'article 134B du Code pénal irakien lui permettant de suspendre l'application d'un mandat d'arrestation quand un suspect a des fonctions officielles. Toujours d'après la dépêche publiée

par *WikiLeaks*, Ryan Crocker - à l'époque ambassadeur des Etats-Unis à Bagdad - déclarait : « Mehdi [Gharawi] est accusé d'avoir commis des violations flagrantes des droits humains et des exécutions extrajudiciaires ».

Nouri al-Maliki, qui apprécie les services du général Gharawi l'a nommé en 2011 à la tête de la 3<sup>ème</sup> division de la police fédérale de Mossoul, après que le colonel Scott McKean de la 1<sup>ère</sup> Division armée américaine lui ait transmis ses pouvoirs (3). On craint dans ces conditions qu'une enquête sur les activités de la *Brigade « Ceinture de Ninive »* et du tortionnaire, demandée par *Human Rights Watch*, ne soit pas lancée ou n'ait guère de chance d'aboutir.

Gilles Munier

(1) Iraq: Abusive Commander Linked to Mosul Killings (*Human Rights Watch* - 11/6/13)

<http://www.hrw.org/news/2013/06/11/iraq-abusive-commander-linked-mosul-killings>

(2) First Periodical Report of Monitoring Net of Human Rights in Iraq (*Brussels Tribunal*)

<http://www.brusselstribunal.org/survey111105.htm>

(3) Highlanders assume Ninewa mission

<http://highlanderbrigade41ad.wordpress.com/2011/09/08/highlanders-assume-ninewa-mission/>

La source originale de cet article est [france-irak-actualite.com](http://france-irak-actualite.com)

Copyright © [Gilles Munier](http://france-irak-actualite.com), [france-irak-actualite.com](http://france-irak-actualite.com), 2013

Articles Par : [Gilles Munier](http://france-irak-actualite.com)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)